

# REFUGE DU MORDANT

MARS 2010



*Michel, Antoine, Simonne et Fabrice (de gauche à droite)*

Chers amis,

L'année 1985 a marqué le début de mon activité au refuge, puisque le 11 novembre de cette même année, Paul MILLOT nous quittait. Depuis, quatre fois par an, tout comme il le faisait lui-même, je vous donnais des nouvelles de nos animaux grâce à ce bulletin et à quelques photos. Vos courriers de soutien nous permettaient de mieux nous connaître. Votre générosité a ainsi rendu possible la poursuite de notre action, et de sauver un très grand nombre d'animaux abandonnés ou martyrisés.

Vous recevrez toujours les bulletins du refuge, mais celui-ci sera le dernier par lequel je m'exprimerai personnellement puisque, pour des raisons de santé, **Antoine** assume désormais l'entière responsabilité du refuge. Personne n'est mieux placé puisqu'il a passé sa jeunesse au refuge. Toujours sur le terrain depuis 1985, le refuge n'aurait pas pu fonctionner sans son dévouement et sa connaissance des animaux. Aller chercher les chiens et les chats, les soigner, conduire les malades chez le vétérinaire, gérer la fourrière, les entrées et sorties d'animaux... Ses journées ont toujours été bien remplies. Michel et Fabrice, quant à eux, ont également toujours travaillé au refuge. Chacun connaît son travail et l'équipe fonctionne bien. Ils assurent aussi les travaux et nous ne faisons appel à aucune entreprise.

La vie au refuge ne change pas. Toujours des abandons d'animaux, grands, petits, jeunes et vieux... Bien sûr, toutes les raisons sont invoquées.

Cette femelle setter, d'environ quatre ans, a été trouvée, très maigre, au mois de janvier. Après quelques temps passés au refuge, elle ne grossissait toujours pas. Consulté, le vétérinaire a diagnostiqué une métrite (*maladie inflammatoire de l'utérus*). Opérée, cette chienne est aujourd'hui en pleine forme !



Les chiots présentés ci-dessous ont été abandonnés dans un fossé, trempés et dans un très mauvais état de malnutrition. Après avoir été réchauffés et nourris, ils ont bénéficié de bons soins. Aujourd'hui, ils sont âgés de quatre mois et ont bien récupéré !



Après la mise en applications des nouvelles règles relatives à la détention des chiens dangereux et des chiens de défense, de nombreux rottweilers et autres races concernées continuent d'être abandonnés et sont recueillis au refuge.

Les adoptions ont été très ralenties, et cela en raison tout d'abord du mauvais temps, dont la conséquence directe est une moindre fréquentation du refuge. Mais l'autre raison constatée, plus profonde, celle-là, est une hésitation à adopter un animal dont il faut assumer les dépenses de nourriture et de soins, dans le contexte économique actuel où chacun fait attention à ses dépenses.

L'hiver a été long, froid et rude. Cependant, nous n'avons déploré aucun animal malade. Les plus heureux ont été les chats, bien au chaud dans leurs carrés de laine, dans la chatterie chauffée. Nous faisons toujours opérer nos chats et nos chattes, grâce aux amis du refuge, qui nous aident pour ces dépenses.

J'aurais voulu terminer par une note plus gaie, mais hélas, les éléments en ont décidé autrement. Le refuge a été frappé par la tempête le dimanche 27 février dernier.

Le vent violent a arraché de nombreuses clôtures, dont celle de séparation de "la maison de retraite", et des cuisines. Une autre a été arrachée dans la chatterie, avec ses fondations. Nous déplorons de nombreux dégâts, mais sans aucune mesure toutefois avec ceux constatés dans des zones plus sinistrées. Par chance, aucun animal n'a été blessé. Les jeunes se sont donc mis aussitôt à l'ouvrage.

Je vous remercie de tout cœur de vos gentilles réponses à chacun de mes appels ; le refuge a ainsi pu rester ouvert. Je vous demande bien sûr de continuer à apporter votre soutien à Antoine, afin qu'il puisse poursuivre son activité, comme il le fait, le cœur plein d'amour pour les animaux, et grâce à vous, depuis tant d'années. Son épouse, Marie-Jeanne, lui apportera toute son aide sur place.

Je vous remercie également de bien prendre note, ci-dessous, des nouvelles coordonnées bancaires du refuge :

**REFUGE DU MORDANT**  
**Antoine GUÉRIN**  
**Banque BNP PARIBAS – TOUL (54)**  
**Compte n° 010048895**

Je vous demande également de ne plus libeller vos chèques à l'ordre de *Simonne MILLOT*, mais à celui d'**Antoine GUÉRIN** (ou à l'ordre de "Refuge du Mordant"). Les virements bancaires déjà effectués vers l'ancien compte du refuge à la banque postale sont, bien sûr, reversés au nouveau compte BNP Paribas ouvert par Antoine. L'adresse postale du refuge reste la même.

Simonne MILLOT

*Pour nous contacter par courriel :*  
[refuge.du.mordant@orange.fr](mailto:refuge.du.mordant@orange.fr)



---

**REFUGE DU MORDANT**  
Route de Villey-Saint-Etienne - B.P. 94  
54204 TOUL CEDEX - Tél. : 03.83.43.01.48  
BNP PARIBAS - TOUL - Compte n° 010048895